

Le mois

le mois
L'REVUE NOUVELLE - JUILLET-AOÛT 2011

Écrire pour exister : être femme et journaliste au Sud-Kivu

CHARLOTTE MAISIN

Profession : éditrice d'un journal indépendant. Domicile : Bukavu, Sud-Kivu, République démocratique du Congo (RDC). Sexe : femme. Voilà un profil qui pourrait décourager la première venue. Ce n'est pas le cas de Solange Lusiku. Le contexte, pourtant, peut faire peur. Depuis 1993, on dénombre huit assassinats de journalistes en RDC, dont quatre dans la province du Sud-Kivu. De plus, la population des Grands Lacs est toujours, essentiellement dans les zones reculées, aux prises avec des violences perpétrées d'une part par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), ces milices Hutus génocidaires qui ont fui leur pays à la suite de la prise de pouvoir par les Tutsis en 1994, d'autre part par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), une armée forte de cent-vingt-mille hommes dont la moitié est déployée à l'est du Congo¹, sans que des moyens de subsistance suffisants ne lui soient accordés. Les femmes sont les premières victimes d'une région où les armes ont pris le pouvoir depuis plus de quinze ans. Pourtant, la vie à Bukavu bat son plein, jour après jour. Et dans le rythme trépidant de l'Afrique centrale, marquée par l'histoire, une femme fait plus qu'un « petit bonhomme de chemin »...

« La langue française m'a colonisé. À mon tour, je la colonise. » En entrant dans les locaux du journal *Le Souverain*, ce sont les mots du Congolais Chicaya U Tam'si², ce poète africain qui avait mis sa plume au service de Patrice Lumumba, qui nous accueillent. Solange Lusiku, l'éditrice du journal, nous éclaire : « Les journalistes congolais doivent s'assumer. Le français n'est pas notre langue maternelle, il est donc normal qu'il module au rythme du swahili, mashi, lingala... » Au Congo, on se rencontre, on commente, on discute. Les proverbes et les rumeurs se répandent comme une trainée de poudre. Pour faire taire les palabres qui animent le pays de l'aurore à la tombée de la nuit, cette heure où la Primus locale délie les dernières langues, il faudra plus que des menaces. Autant ordonner au fleuve Congo d'arrêter de couler. Cela signifie-t-il, qu'en République démocratique du Congo, on peut vraiment tout dire ?

Vous avez dit libres ?

La loi du 22 juin 1996, dite loi « Sakombi » du nom de son auteur, régit la liberté de la presse en RDC. Elle a été promulguée quatre mois avant la chute du régime de Mobutu et l'arrivée de Laurent Désiré Kabila, ce qui a tué dans l'œuf les autres projets en cours, notamment celui sur le statut du journaliste. Porteur d'es-

1 Selon les chiffres avancés dans *Une fuite permanente. Le cercle vicieux des déplacements dans l'est du Congo*, Human Rights Watch, 2010, p. 3.

2 Chicaya U Tam'si, de son nom de naissance Gérard-Félix Tchicaya, est né au Congo-Brazzaville (République du Congo) en 1931.

poir, le nouveau régime du « Mzee » Kabila a déçu. En mai 2000, le ministre de l'Information présente un texte en trompe-l'œil, qui musèle toute critique à l'égard d'une personnalité politique. Ce texte vise à « supprimer toutes les peines d'emprisonnement de journalistes pour délits de presse sauf cas prévus par le Code pénal³ ». Selon le Code, la définition des délits de presse est large : injure, diffamation (sans tenir compte de la véracité ou fausseté des faits), offense au chef de l'État, calomnie, outrage aux autorités⁴ peuvent être invoqués pour faire emprisonner un journaliste qui, en pratique, n'a pas le droit de critiquer une personne dotée d'un mandat public. Les dernières années et leur lot d'assassinats parmi les journalistes reflètent la très relative liberté d'expression dans le pays. Radio Okapi est une radio créée en 2002 grâce à un partenariat entre la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monuc) et la Fondation Hirondelle. Championne du taux d'audience, la radio émet sur tout le territoire, dix-sept fois plus grand que la Belgique. Radio Okapi est une cible de choix car ses journalistes sont bien connus du grand public, ce qui les expose aux violences d'une société où la figure du chef reste pratiquement intouchable et où la réussite sociale, si elle n'est pas protégée par des contacts puissants, est perçue comme insolente et peut devenir la cible de déshérités.

Sud-Kivu : quatre assassinats en trois ans

Quatre journalistes ont trouvé la mort entre juillet 2005 et novembre 2009 au Sud-Kivu, deux d'entre eux étaient employés au sein de la station locale de Radio Okapi. Les enquêtes judiciaires, bâclées, n'ont mis en lumière qu'une vérité bien bancale. Le 13 juin 2007, Serge Maheshe, secrétaire de rédaction à Radio Okapi, est assassiné en pleine rue. Selon le rap-

port de Reporters Sans Frontières⁵, le militaire suspect ne sera jamais inquiété. Un deuxième journaliste de Radio Okapi, Didace Namujimbo, est assassiné en novembre 2008 à quelques mètres de sa maison. La justice militaire s'est emparée du dossier. Observatrice du procès qui a eu lieu en 2010, l'association Protection International a dénoncé des « violations du droit à un procès équitable⁶ ». La troisième victime est Pascal Kimebi, un militant des droits de l'homme assimilé aux journalistes. Il est tué quelques mois plus tôt par le lieutenant-colonel Thierry Llunga, commandant au sein des FARDC, qui est arrêté, jugé et condamné pour meurtre. Le militaire sera mystérieusement relâché vingt-quatre heures plus tard... Pascal Kimebi avait dénoncé des exactions commises par des groupes rebelles armés (principalement les miliciens Interahamwe rwandais) et des militaires congolais (FARDC) dans des zones du Sud-Kivu. Le dernier assassinat en date est celui de Bruno Koko Chirambiza, journaliste à Radio Star qui émet à Bukavu. Il est poignardé en pleine poitrine.

L'exception journalistique

Dans ce climat où la méfiance prévaut, Solange Lusiku se bat pour faire survivre l'unique journal du Sud-Kivu. *Le Souverain* a été créé en 1992 par Emmanuel Barahyiga Shafali à la suite de la proclamation du multipartisme (1990) et du pluralisme médiatique (officialisé lors de la Conférence nationale souveraine de 1992) que le maréchal Mobutu a été contraint d'accepter. Depuis, malgré les guerres, les perquisitions et les menaces, il n'a cessé de paraître. Éditrice du journal depuis 2008, la plus grande fierté de Solange Lusiku est de publier un journal in-

3 « Vers une nouvelle stratégie pour la liberté d'expression », Article 19 et Journalistes en danger, mai 2000, p. 16.

4 Voir articles 70, 71 et 72 du Code pénal.

5 Pierre A., Vincent L. (2009), *Bukavu, la cité des meurtres. Enquête sur les assassinats de journalistes dans la capitale du Sud-Kivu*, Reporters Sans Frontières.

6 Voir le communiqué de presse du 10 mai 2010 de Protection International, ACAT-France et Fiacat : « Procès de Didace Namujimbo, journaliste de radio Okapi abattu le 21 novembre 2008 : des observateurs ont relevé des dysfonctionnements ».

dépendant des élites politiques et économiques du pays⁷. Mais chaque produit fini est le résultat d'un parcours du combattant : il faut se rendre à Bujumbura, capitale du Burundi, pour imprimer et revenir avec les cinq cents exemplaires mensuels. Pourtant, la volonté semble engendrer des pépites d'or. En effet, la Charte des valeurs et engagements du *Souverain* a de quoi susciter l'enthousiasme. Elle déclare que « *Le Souverain* s'inscrit dans une démarche de refus de toutes les formes d'exclusion et d'inégalités, notamment celles qui affectent les femmes et qu'il rejette toutes formes de communautarisme et de replis identitaires ». De même, le journal veut « mettre en perspective les événements nationaux, régionaux pour favoriser une appréhension globale et comparative de l'actualité [car] bien des événements d'aujourd'hui ne sont plus compréhensibles à partir de leur seul cadre national ou régional ». Finalement, entre autres points, la charte conclut en disant que « l'esprit critique recommande de ne pas céder aux effets de mode, en s'alignant sur les démarches éditoriales visant le sensationnalisme [...]. Le souci de former les citoyens, le souci de la profondeur culturelle doivent rester une manière de se distinguer ». Dans les pages du journal, il est fréquent de découvrir le portrait de personnes peu connues qui réalisent, dans le quotidien des difficultés, un travail de promotion et de défense des plus faibles. Les thèmes de l'enfance, de la femme, des tensions entre tradition et modernité ponctuent les derniers numéros. Autant de sujets qui ne pourraient voir le jour s'ils étaient dépendants du « coupage », cette pratique présente dans toute l'Afrique et qui consiste à rémunérer les journalistes contre les articles qu'ils rédigeront à la suite d'une conférence de presse ou d'une interview⁸.

Femmes et médias

Dans ce monde où il fait plus doux d'être un homme qu'une femme, Solange Lusiku détonne. La femme, traditionnellement cantonnée à son rôle de mère-nourricière (rôle qui lui incombe, très souvent, de trouver l'argent pour nourrir sa famille : ce sont majoritairement les femmes qui cultivent les champs, transportent les vivres et vendent les fruits et légumes au marché) n'a pas (facilement) accès aux postes de décision. Les femmes des médias cumulent une autre difficulté de taille : celle d'être considérées, d'abord par d'autres femmes opposées à leur propre émancipation, comme des « filles légères ». Comme le dit le prénom mashi « Mukazi Arahakula » donné à des garçons et dont la traduction littérale signifie « la femme ne peut pas grandir », une femme ne choisit pas. Si, petit à petit, les femmes commencent à se faire entendre, notamment grâce à la Marche mondiale des femmes organisée en octobre 2010 et qui a réuni plus de vingt-mille personnes venues de quarante-huit pays dans les rues de Bukavu, le fossé entre les sexes reste important. Solange Lusiku sait que les médias ont le pouvoir de faire changer les coutumes et les traditions qui « sont comme des feuilles d'un arbre : lorsqu'elles sont sèches, il faut élaguer ». Sa réussite est là : à travers *Le Souverain*, elle peut faire entendre la voix des femmes qui a été confisquée par la violence des armes. S'il ne revendique aucune victoire, *Le Souverain* a l'énorme mérite d'exister et d'offrir un exemple positif d'une femme et d'une presse africaines en marche, indépendantes, assumées et fières d'elles-mêmes. ■

7 *Le Souverain* est soutenu par des bailleurs de fonds étrangers, notamment par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et l'asbl belge Rencontres des continents.

8 Le « coupage » s'appelle, en fonction des pays et régions d'Afrique francophone, « communiqué final », « éditorial » ou encore « pages-magazine ».